

› Agent de tri, valoriste, trieur



Tri - Récupération

Convention collective des activités du déchet ou convention collective des industries et commerces de la récupération et du recyclage

› Les activités

- Séparer les principales catégories de composants constitutifs des déchets traités, en vue de leur recyclage.

› Les connaissances de base

- Identification des composants des matériaux collectés.
- Connaissance de leur devenir.

› Les comportements attendus

- Faire preuve de vigilance et de concentration constante pour le travail sur les convoyeurs à bande.
- Discerner avec sûreté et rapidité des matériaux très divers.
- Avoir des capacités pour le travail en équipe.
- Avoir des capacités physiques.

› Les savoir-faire

- Assurer la surveillance et la régulation du process de tri, sur chaîne plus ou moins mécanisée et plus ou moins complexe.

› Les plus values environnementales

- Réduction de la consommation de matières premières.
- Participation à l'éducation à l'environnement des citoyens.

› Les débouchés

Même si l'automatisation s'est considérablement développée, l'offre d'emploi «d'agent de tri» reste ouverte, le service exigeant d'être assuré sur le long terme.

En Rhône Alpes, la création probable de centres de tri, puis plus généralement, la diversification des matériaux, la progression

de la déconstruction sélective des bâtiments, laisse prévoir la création de plusieurs centaines d'emplois.

› La rémunération

950 € net/mois environ.

› Pour en savoir plus

- Agence régionale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Délégation nationale : 27 rue Louis-Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 20 00 - Fax : 01 46 45 52 36 - <http://www.ademe.fr>

- Eco-emballages : 44 avenue Georges Pompidou - BP 306 - 92302 Levallois-Perret Cedex

Tél. : 01 40 89 99 99 - Fax : 01 40 89 99 88 - www.ecoemballages.fr/

› Pour aller plus loin dans son projet

- Annuaire des CIO (Centres d'Information et d'Orientation) :

<http://www.education.gouv.fr/orient/listcio.htm>

- Annuaire des SCUIO (Services et Centres Universitaires d'Information et d'Orientation) :

http://www.onisep.fr/national/ou_informer/html/cio_paio_ml_scuio/minihome.htm

Les missions

En aval de la collecte, l'agent de tri distingue et sélectionne les déchets qui sont tout ou en partie recyclables (carton, bois, métaux, plastiques).

Le niveau de formation

Le poste de trieur ne fait appel à aucune qualification particulière.

Ce métier peut également s'exercer dans le cadre de la réinsertion professionnelle.

Les employeurs

- Entreprises privées (essentielle-ment).
- Structures d'insertion professionnelle (associations, entreprises).
- Collectivités locales.
- PME de récupération (ferrailles, textiles, véhicules hors d'usage -VHU-).

Étude commandée par le réseau régional
Tee Rhône-Alpes

<http://www.reseau-tee.net/rhone.html>
au bureau d'étude ADAGE environnement